

**DURÉE**

2,00000 jours (soit 14 heures)

**PRIX**

420 € par participant

Soit 504 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

Chefs d'entreprise, artisans, chargés d'affaires, conducteurs de travaux

**PRÉREQUIS**

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne

- Complétez vos

coordonnées

- Procédez au règlement des frais pédagogiques

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

# FEE BAT Module 4.1 - Exploiter les résultats de l'évaluation thermique pour porter l'offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments résidentie

**OBJECTIFS**

- Exploiter l'évaluation thermique et vendre l'offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments résidentiels
- Proposer aux clients une offre globale d'amélioration énergétique y compris pour des types de travaux ou partie d'ouvrage sur lesquels les entreprises n'interviennent pas directement.

**PROGRAMME****Exploiter l'évaluation thermique****Savoir vendre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments résidentiels**

- Savoir ce qu'est une offre globale de travaux, son déroulé et jusqu'où les entreprises peuvent aller, ou ce qu'elles peuvent proposer en option
- Etablir une évaluation thermique et énergétique d'un bâtiment (rappels et vérification des pré-requis)
- Se positionner comme acteur/porteur d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments

**VALIDATION**Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié **OPQF**Organisme agréé **FEE Bat depuis 2008**

